

« Sportculture 2020 »

vecteur d'ambitions citoyennes



Sportives, culturelles, sociales, ... les associations sont garantes de la démocratie

Formalisées au cours du 19^{ème} siècle, les associations sont issues d'un combat contre la politique réactionnaire des dirigeants de la France de cette époque et en particulier de celle qui était menée par les régimes autoritaires et pyramidaux des Charles X, Louis Philippe, Napoléon 3.

Des régimes qui ne pouvaient souffrir la politique de confrontation des idées des associations, quitte à privilégier l'affrontement d'extrêmes et la dépolitisation. Des régimes qui privilégiaient la relation à l'individu et qui excluaient le fonctionnement démocratique des associations.

Face à ces régimes, les penseurs de l'époque définissaient ce que pouvaient être ces associations à travers des textes tels que celui publié dans le journal « L'écho de la Fabrique », du 11 novembre 1833 : « *Les associations sont un moyen de répandre les Lumières. Car entre les Hommes réunis, il s'établit un échange d'idées, une communication de réflexions souvent contradictoires. Et cette opposition d'idées, ce frottement d'opinions divergentes, ont pour résultat ordinaire : la vérité. Les associations mènent à l'égalité et à la démocratie* ».

Une égalité et une démocratie que le soutien apporté, tout au long du 20^{ème} siècle, aux associations, a permis d'étendre.

Aujourd'hui, toute réduction du rôle et des missions des associations, sportives, culturelles, sociales, ... qui organisent notre « vivre ensemble » ne peut être perçue que comme un recul face à l'égalité et à la démocratie. Pourtant, tant au niveau local que national, il existe une recrudescence d'atteintes à leurs existences même.

Certes, il est difficile de supprimer ostensiblement la subvention de fonctionnement d'une association locale, mais il y a toujours la possibilité de lui imposer un quasi remboursement lors de l'utilisation de matériels municipaux pour ses manifestations. On peut également lui imposer des contraintes administratives que les bénévoles n'auront pas le temps ou la compétence de gérer.

Au niveau national, l'amputation des statuts et des rémunérations des personnes œuvrant dans les associations est très efficace (suppression des emplois aidés). Tout comme l'énorme diminution des versements effectués aux associations reconnues d'utilité publique par les personnes qui relevaient de l'ISF, avant sa suppression, et qui obtenaient ainsi une déduction fiscale qui n'a plus lieu d'être.

Tant au niveau local que national les mondes sportifs culturels, sociaux, éducatifs, ... doivent être des remparts à la mutilation du secteur associatif.



MONTPELLIER 2020

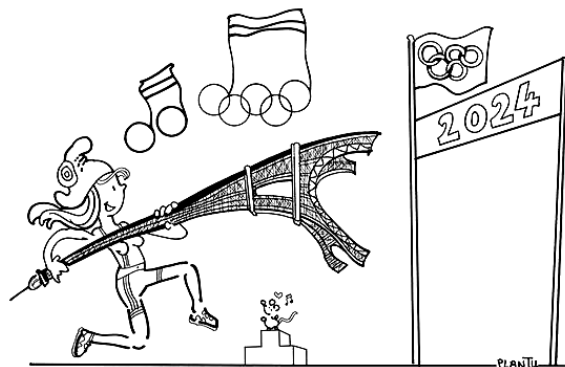
Extrait de La lettre de « Sursaut » d'Octobre 2018

La lettre de « Sursaut »

Tribune libre :

**C'est aux collectivités territoriales à répondre à la question :
« Sport, où sont tes victoires ? »**

**Jean pierre FAYE
Président de « Sportculture 2020 »**



Dessin de PLANTU dans *Le Monde*

Les entreprises de spectacles sportifs savent très bien où sont leurs victoires : dans des rentabilités médiatiques, financières, ...

Les collectivités territoriales qui ont commencé à mettre en synergie le sport et la culture dans un accompagnement éducatif ambitionnent d'autres victoires et sont aujourd'hui des leaders dans la construction de l'« art de vie » attendu par les générations montantes.

Au-delà des petits arrangements qui ne manqueront pas d'émerger à la suite du coup de gueule du mouvement sportif arc-bouté sur ses corporatismes, il est temps de redéfinir, non pas les moyens du système actuel mais les objectifs qui doivent nous permettre d'aider les jeunes à atteindre cet « art de vie ».

Les jeux olympiques sont un formidable moyen d'enclencher cette démarche, non pas au niveau de l'État qui est empêtré dans ses contradictions, mais au niveau des collectivités territoriales.

Pour ce faire, chaque collectivité qui le souhaite doit s'organiser afin d'accueillir localement les athlètes d'une discipline sportive choisie, sur la totalité de la période « 2020 - 2024 » en faisant, sur cette même période, entrer en synergie le sport, qu'ils et elles pratiquent, avec les festivals et manifestations culturelles d'envergure que ces collectivités organisent.

Aujourd'hui, avec le dynamisme qu'elles peuvent engendrer, les collectivités territoriales françaises ont la possibilité de faire savoir aux jeunes du monde entier, quelle que soit leur pratique sportive (olympique ou non olympique) et quelle que soit leur pratique culturelle, qu'à travers la valorisation de leurs multiples pratiques sportives et culturelles, nous sommes en capacité de les aider à imaginer les conditions nécessaires à la construction d'un « art de vie » qui leur soit propre et qui soit en phase avec l'évolution de la société actuelle

A cette fin, il faut que dans toutes les villes qui le souhaitent soit créé, organisé et animé un espace permettant d'accueillir, dès 2020, les sportifs du monde entier pratiquant la même discipline sportive ; un espace où ils trouvent les meilleures conditions de préparation adaptées à leur discipline. Mais également un espace qui accueille et facilite l'expression de l'ensemble des cultures locales, celles de la ville considérée et de sa région ; un espace où, au-delà d'une valorisation du sport par la culture et de la culture par le sport, ce sont bien les cultures locales et la discipline sportive accueillie qui s'enrichissent d'une complémentarité construite et affichée dans le monde entier.

Pour cela, les collectivités territoriales doivent imaginer des espaces aménagés qui s'afficheront au niveau international avec des appellations de type :

- « Agora du BMX, du festival de danse et des cultures montpelliéraines »
- « Agora de la voile sur Finn, des joutes languedociennes et des cultures sétoises »
- « Agora de la nage longue distance, de l'archéologie sous-marine et des cultures agathoises »
- « Agora du judo, du festival de la BD et des cultures angoumoises »
- « Agora du ...

Célébrer le sport, la femme et la culture

Telle est la volonté de l'artiste Mathilde Guegan qui a imaginé un projet artistique au cours d'un séjour au théâtre Jean Vilar de Montpellier avec les filles du quartier de La Mosson et la Cie de théâtre "Les Nuits Claires".

Un projet qui consisterait à recouvrir plusieurs sculptures de la ville, lors de la coupe du monde de football féminin en 2019, avec le motif du ballon de football.

*Information transmise par l'ambassadrice « Sportculture 2020 » Félicie Artaud
metteur-en-scène, comédienne*

*Vous pouvez retrouver la répartition géographique
des 19 ambassadrices et ambassadeurs « Sportculture 2020 » en vous rendant sur
<http://www.sportculture2020.fr/wordpress/> à la rubrique « A Propos ».*

Vous aurez ainsi également accès aux « Lettres mensuelles » éditées depuis février 2013.

En allant sur [SPORTMAG](#) vous accédez au site qui vous permet de :

- découvrir le dernier numéro du magazine, via un clic sur sa couverture
- découvrir des infos concernant « Paris 2024 », via un clic sur « MULTISPORTS »

Le magazine SPORTMAG version numérique est également en accès libre
via le Facebook [SPORTMAG.fr](#) et sur le compte twitter [SPORTMAGFR](#)